

SAINT-BREVIN

Face à l'«abandon» de l'Etat, le maire amer

Auditionné au Sénat et reçu par Matignon mercredi, l'édile démissionnaire de Saint-Brevin, Yannick Morez, a accablé les autorités, alertées à plusieurs reprises des menaces de l'extrême droite qui pesaient sur lui.

Par
VICTOR BOITEAU
Photo
ALBERT FACELLY

Il a mûri sa décision avec «son épouse et ses enfants». A 62 ans, le maire de Saint-Brevin-les-Pins, Yannick Morez, poussé à la démission après des mois de harcèlement par l'extrême droite en raison d'un projet d'accueil de migrants sur la commune, ne reviendra «pas en arrière». «C'est la fin de ma carrière politique», a-t-il confirmé mercredi à la sortie de

Matignon, où il était reçu par Elisabeth Borne: politesse d'un Etat qu'il accuse toujours de l'avoir laissé à son sort. La décision a été «difficile à prendre», a encore confié le maire démissionnaire à la sortie de son audition au Sénat. L'exécutif nourrissait manifestement l'espoir de le faire changer d'avis: Elisabeth Borne dimanche et la ministre des Collectivités, Dominique Faure, mercredi, ont esquissé un mea culpa. La Première ministre a aussi demandé au préfet de Loire-Atlantique de ne pas accepter

la démission de l'élu avant sa visite à Matignon. En vain. A la sortie de son audition au Sénat, devant les caméras, Yannick Morez a de nouveau déploré «l'abandon de l'Etat» qui, depuis plusieurs années, «est monté crescendo».

«CATASTROPHE»

En fin de matinée, deux heures durant, au sous-sol du palais du Luxembourg, l'édile a livré une chronologie détaillée de cet «abandon». L'histoire débute en 2016, après le démantèlement de la «jungle de Calais» et l'accueil



La Première ministre, Elisabeth Borne, et le maire démissionnaire de Saint-Brevin-les-Pins

des premiers migrants dans la station balnéaire de Loire-Atlantique. «Tout se passait bien», rapporte Yannick Morez. Le 11 mars 2021, le sous-préfet du département l'informe que le centre où logent jusqu'alors les migrants doit devenir un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada). «La première difficulté dans ce Cada, soulève Yannick Morez, c'est que l'Etat et ses représentants ne souhaitaient pas informer les habitants. Ils ont laissé la municipalité s'en charger.» Certains riverains contestent le site retenu pour le nouveau centre, à proximité d'une école. Mi-octobre 2022, une première manifestation rassemble une quarantaine de personnes hostiles au projet. «dont la majorité provient de l'extérieur de la commune», selon le maire. Sur les réseaux sociaux, la haine s'emballa. Des intimidations et des menaces visent le maire et ses adjoints. «On était mis en pâture en permanence», raconte le maire. «Les ré-

seaux sociaux ont été une véritable catastrophe, poursuit-il en établissant le parallèle avec l'assassinat de l'enseignant Samuel Paty, en octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), consécutif à une fausse rumeur diffusée en ligne. Des personnes attisent la haine en permanence et on se retrouve complètement démunis.»

TRACTS «IGNOBLES»

Alertées, les autorités ne réagissent pas. Unique motif invoqué, selon le maire: la «liberté d'expression». A Saint-Brevin, la tension s'accroît, alimentée par l'extrême droite et les partisans d'Eric Zemmour. Dans sa boîte aux lettres, Yannick Morez découvre des tracts «ignobles», comme ces photos d'un garçon de 10 ans enlevé en 2004 dans la ville et retrouvé mort à Guérande: «Voilà ce qu'il risque de se passer à Saint-Brevin avec 110 migrants», lit-il sur l'un d'eux. Le 23 janvier 2023, il alerte le préfet, par courrier, de l'ensemble

des menaces reçues. Il affirme n'avoir reçu aucune réponse. Selon lui, les menaces ont clairement été «minimisées» par les autorités. «On s'est retrouvés démunis, seuls, abandonnés par les services de l'Etat.»

Visé, l'exécutif a esquissé une reconnaissance de faute. «Si nous avons été insuffisamment réactifs, nous allons davantage nous mobiliser pour protéger les élus face à la montée des violences», a déclaré la Première ministre, Elisabeth Borne, dans le *Journal du dimanche* ce week-end. «On va s'améliorer de ce que vous allez nous dire, de votre perception, de cette inaction perçue par vous», a également répondu aux sénateurs, ce mercredi, la ministre des Collectivités territoriales, Dominique Faure, qui a présenté le même jour un plan d'action contre les violences visant les élus. Le maire dit n'avoir pas pu davantage compter sur le soutien de l'autorité judiciaire. Un courrier envoyé au